



Secteur Fédéral CGT des Cheminots
de la région Nord-Pas de Calais



Déclaration CGT CSE extra du 21 mars 2019

CPST/COP

POISSON D'AVRIL !!!

Nous allons donc évoquer ce jour le projet d'évolution des CPSTet COP.

Sujet dont nous parlons à demi-mots dans les services impactés depuis un moment, mais qui dans les instances a fait l'objet d'une présentation pour le moins succincte et précipitée.

Nous sommes le 21 mars, ce projet prendrait effet dans 10 jours. 10 jours...

Mais vous pourrez nous répondre que ce sujet a été présenté dans les CSSCT concernées.

Soit, parlons donc tout d'abord du fond.

Nous ne développerons pas dans cette déclaration les éléments apportés au dossier présenté ce jour, nous vous en laisserons le soin.

Mais nous avons pu noter des différences entre ce qui a été présenté en CSSCT et la réalité sur le terrain.

37, rue de Tournai, 59000, Lille - Tél. : 03 28 55 76 06 (Interne: 221606)

Fax : 03 28 55 78 16 (Interne: 221816) - Courriel : secteur-cgt-cheminots-lille-secretariat@orange.fr

Site Internet: <http://cheminots-cgt-nord-pas-de-calais.fr/>

Que ce soit au niveau du nombre de postes sur Amiens, mais aussi pour le roulement de la CPST de Lille qui devait être refondu en accord avec les opérateurs.

Ils ont surtout reçu un roulement imposé, sans concertation, sans adhésion de leur part, mais paraît-il validé par le CSE !

Nous aurions donc validé un roulement pour la CPST de Lille il y a une dizaine de jours ?

Nous sommes effectivement à un moment très opportun pour entourlouper les agents, certains l'ont bien compris ! Mais revenons au sujet, ce que nous voyons dans ce projet, n'est qu'un pas supplémentaire vers la déshumanisation des relations de travail entre les opérateurs et les ASCT.

Malgré nos nombreuses alertes par le biais du Chsct Train de Lille, l'application PACIFIC WEB a été l'arme de déshumanisation voulue, engendrant une désorganisation du service jamais vue avant sa mise en œuvre.

Loin de tirer les enseignements de ce marasme qui est devenu chronique, vous vous apprêtez à enfoncer le clou. Prendrez-vous pour une fois notre avis en compte ?

Nous pouvons bien sûr en douter puisqu'à Amiens et Paris les ASCT ont déjà reçu mails et SMS les avisant du changement pour le 1^{er} Avril. C'est donc réglé !

Une présentation au CSE pour la forme et c'est parti ! Après tout, nous sommes déjà le 21 mars ...

Soit, parlons donc maintenant de la forme.

Les Csst ont donc reçu des informations, relatives puisque ne développant même pas les impacts sur les conditions de Travail des agents concernés.

Quoi que si, il est écrit qu'il n'y aurait pas de changement significatif.

Nous aimerions donc connaître votre définition de « conditions de travail » puisque des missions vont être transformées, des agents vont quitter des périmètres et en intégrer des nouveaux, les roulements sont refondus etc...

37, rue de Tournai, 59000, Lille - Tél. : 03 28 55 76 06 (Interne: 221606)

Fax : 03 28 55 78 16 (Interne: 221816) - **Courriel** : secteur-cgt-cheminots-lille-secretariat@orange.fr

Site Internet: <http://cheminots-cgt-nord-pas-de-calais.fr/>

De plus, il y a apparemment une incompréhension quant aux prérogatives des CSSCT. Quand ces commissions reçoivent des dossiers plus que succincts, que ses membres demandent plus d'éléments et qu'ils se voient renvoyés, par les présidents de ces commissions à la présentation à venir en CSE, à quoi servent donc les CSSCT ?

N'y aurait-il pas une inversion dans votre façon de procéder ?

Enfin, lorsque les membres ont demandé une CSSCT mutualisée afin de réunir toutes les commissions des services impactés, pourquoi l'avoir refusée alors qu'elle est prévue au Règlement Intérieur ?

Par manque de temps ?

Y avait-il un impératif absolu à précipiter ces changements au 1 er avril ?

Pour la CGT et LES agents impactés, cela ressemble à de la précipitation qui n'est pas innocente.

Ne pas se donner le temps sur un dossier tel que celui-là fait preuve de non-respect envers les agents concernés, d'irresponsabilité quant à la désorganisation que cela va engendrer en impactant directement les circulations, et enfin de non-respect des Instances Représentatives du Personnel.

La délégation CGT vous le dit, nous ne serons pas vos faire valoir, pour valider vos projets précipités, désorganisateur et destructeur.

merci

37, rue de Tournai, 59000, Lille - Tél. : 03 28 55 76 06 (Interne: 221606)

Fax : 03 28 55 78 16 (Interne: 221816) - **Courriel** : secteur-cgt-cheminots-lille-secretariat@orange.fr

Site Internet: <http://cheminots-cgt-nord-pas-de-calais.fr/>